



Compagnie Nationale du Rhône
L'ÉNERGIE À L'ÉTAT PUR

15

Oct 2010

PHOTOVOLTAÏQUE : LA COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE ET PHOTOWATT SIGNENT UN CONTRAT DE PRES DE 11 MILLIONS D'EUROS.

Ce contrat majeur en Rhône Alpes prouve que la structuration de la filière française est en cours et que le développement de projets photovoltaïques de grande taille peut être adapté aux capacités de production nationales.

Au lendemain des déclarations de Jean-Louis Borloo pour aider la filière industrielle française du photovoltaïque, un accord majeur entre la Compagnie Nationale du Rhône, premier producteur français d'énergie exclusivement renouvelable, et le fabricant de panneaux photovoltaïques PHOTOWATT, basé à Bourgoin-Jallieu (38) est en cours.

L'accord entre les deux sociétés françaises porte sur l'achat de panneaux solaires pour un montant de près de 11 millions d'euros. Cette décision montre **que le développement et la régulation de la filière photovoltaïque française à travers la mise en réseau des grands acteurs nationaux est possible dans un contexte très compétitif.**

La CNR a choisi la société française Photowatt pour la fourniture des panneaux qui serviront à équiper 3 nouveaux parcs solaires sur les sites de : Le Pouzin (07), Oragnac (07), et Beaucaire-Tarascon (30 et 13). Leur mise en service s'échelonnera au cours du 2^{ème} trimestre 2011.

Le choix du fabricant isérois est lié à la performance du produit et des garanties apportées sur le long terme, mais aussi à des critères environnementaux et économiques :

- L'impact carbone du projet sera le plus réduit possible pour le transport des panneaux (275 km au maximum entre Bourgoin-Jallieu et le parc de Beaucaire-Tarascon)
- L'accord qui porte sur près de 10 % de la production du fabricant permet à la CNR de faire perdurer le bassin d'emploi des zones où elle est implantée, grâce à la compétitivité économique de son offre.

Enfin, les deux sociétés qui ont respectivement un accord avec l'INES (l'Institut National des Energies Solaires), se retrouvent sur leur modèle d'entreprise intégrée. Photowatt est la seule entreprise en France à maîtriser l'intégralité du process à partir de la matière première qu'est le silicium. De son côté la CNR, producteur d'électricité et experte en gestion des énergies intermittentes, maîtrise la totalité de la chaîne de valeurs en vendant son énergie certifiée 100 % renouvelable sur les marchés européens.

La CNR, engagée dans la politique de R&D sur le photovoltaïque, souhaite par cet accord, soutenir la politique de R&D de Photowatt, qui vise une amélioration très

Contact Presse: Violaine Madinier
Tel : 04 72 00 69 48- v.madinier@cnr.tm.fr
CNR - 2, rue André Bonin - 69316 Lyon cedex 04

prochaine du rendement de ses cellules pour parvenir à une réduction de la quantité de matières premières utilisées et à une forte amélioration de la puissance produite par panneau. Cette approche liant innovation technologique et intégration environnementale devrait permettre à la technologie de l'énergie solaire de s'implanter encore plus solidement sur le marché des énergies renouvelables.

A PROPOS DE LA CNR

Créée en 1933, la Compagnie Nationale du Rhône a reçu de l'État en 1934 la concession du fleuve pour l'aménager et l'exploiter selon trois missions financièrement solidaires : la production d'hydroélectricité, l'amélioration de la navigation, l'irrigation et autres usages agricoles.

Concepteur et exploitant des centrales, barrages et écluses du Rhône, la CNR a réalisé sur le fleuve des sites industriels et portuaires, des ports de plaisance, des haltes nautiques et des zones de loisirs. Elle propose également des prestations en ingénierie fluviale et hydroélectrique en France et dans une vingtaine de pays. Entreprise leader du développement durable la CNR répond aux enjeux de réduction des émissions de gaz à effet de serre de part la nature même de sa production sur le Rhône 100% renouvelable, ses développements dans l'hydraulique, l'éolien et le photovoltaïque ainsi que par son action en faveur de l'accroissement du transport fluvial.

Entreprise à capital majoritairement public avec GDF SUEZ pour actionnaire industriel de référence, la CNR est le 2^{ème} producteur français d'électricité. Ses revenus lui permettent de conduire une stratégie ambitieuse fondée sur l'entretien de son outil de production, le développement industriel et des missions d'intérêt général en faveur de la communauté rhodanienne.

Le patrimoine industriel et fluvial de la CNR

- 19 barrages et 19 centrales hydroélectriques
- 7 petites centrales hydrauliques et 8 mini-centrales (3009, 4 MW)
- 15 parcs éoliens (151 MW de puissance installée)
- 2 centrales photovoltaïques : 4,2 MWc de puissance installée
- 17 écluses dont 14 à grand gabarit
- 4000 km de digues
- 32 stations de pompage
- 330 km de voies navigables à grand gabarit
- 27 000 ha de domaine concédé dont et 14 000 ha de fleuve
- 13 000 ha terrestres dont 836 amodiabiles
- 29 sites industriels et portuaires dont le Port de Lyon Edouard Herriot

Contact Presse: Violaine Madinier

Tel : 04 72 00 69 48- v.madinier@cnr.tm.fr
CNR – 2, rue André Bonin – 69316 Lyon cedex 04